

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

*Séance publique du 28 mars 2022 (20:00) - n° 8*

Présents :

*Présents : MM. Alexandre VISEE, Président;*

*Patrick EVRARD, Bourgmestre;*

*Étienne DEFRESNE, Charles PÂQUET, Marcel COLET, Mme Chantal ELOIN-GOETGHEBUER, Echevine et Echevins;*

*Mme Christine BADOR, Présidente du CPAS;*

*MM. Bertrand CUSTINNE, Laurent GERMAIN, Thierry LANNOY, Raphaël FRÉDERICK, Yvon PERIN de JACO, Jean-Pol BOUSSIFET, Mme Nathalie BLAUWBLOEME, M. Hugo NASSOGNE, Mme Géraldine BIOT-QUEVRIN, M. Julien ROSIÈRE et Mme Katty GUILLAUME, Conseillères et Conseillers;*

*Mme Joëlle LECOCQ, Directrice Générale.*

Excusé(e)(s) :

*MM. Jean-Claude DEVILLE, Marc DEWEZ et Pierre-Yves DEVRESSE, Conseillers.*

---

***Arrêté du Conseil communal du 28 mars adoptant une motion condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Russie***

Vu le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant la situation dramatique en Ukraine suite à l'invasion par l'armée de la Fédération de Russie;

Considérant que les populations sont bombardées quotidiennement au mépris de toutes les règles de droit international ;

Considérant que les mêmes populations ukrainiennes sont contraintes de partir en exil pour échapper à la guerre ;

Considérant que la commune d'Yvoir ne peut pas rester insensible à la situation dramatique qui se déroule aux portes de l'Europe ;

Considérant qu'il est proposé le texte mieux repris en annexe, et d'en assurer la transmission aux

Gouvernements fédéral et de la Région wallonne la publication sur le site internet de la commune ;

**DÉCIDE** à l'unanimité

Article 1er:

D'adopter la motion condamnant l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie telle que reprise en annexe.

Article 2 :

De charger la cellule de communication de la publication du texte sur le site de la commune.

Article 3 :

De charger C. Schoumaker de transmettre la présente motion aux gouvernements fédéral et de la Région wallonne.

**Ainsi délibéré en séance,  
Par le Conseil,**

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

J. LECOCQ

P. EVRARD

La Directrice Générale

**Pour extrait conforme, le 30 mars 2022**

Le Bourgmestre,

J. LECOCQ



P. EVRARD